



FORMATION APPAREIL RESPIRATOIRE ISOLANT (ARI)

Dernière mise à jour le 19/06/2023.

OBJECTIF

Cette formation a pour but de préparer vos collaborateurs intervenant dans des milieux confinés, afin d'avoir les bonnes aptitudes et prendre les précautions nécessaires à ce type de milieu.

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Protéger ses voies respiratoires avec un ARI à circuit ouvert et ce en toute sécurité
- Évaluer l'aptitude physique au port de l'appareil respiratoire isolant (ARI)
- Entretien du matériel

PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne ayant à effectuer une intervention de façon occasionnelle dans un milieu confiné. Personnel concerné par le port de l'appareil isolant à circuit ouvert en intervention ou au poste de travail.

MODALITÉS D'ACCÈS

Sur inscription ou demande de devis, réalisation sous 2 à 4 semaines.

MODALITÉS DE DÉROULEMENT DE L'ACTION DE FORMATION

Formation individuelle ou en groupe dans vos locaux.

Tarif

NOUS CONSULTER

Réf.

PRO-000190

Contact

0750031226
contact@formaestro.fr
www.formaestro.fr

PRÉ-REQUIS

- Satisfaire à la visite médicale obligatoire

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Si vous êtes en situation de handicap, merci de bien vouloir nous contacter au préalable afin que nous puissions définir ensemble les modalités nous permettant de vous former dans les meilleures conditions.

MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

Alternance d'apports théoriques et mises en situation pratiques.



Niveau

Sans niveau de qualification



Modalité

Présentiel



Effectif par session

1 mini > 10 maxi



Durée

7 heures / 1 jour(s)



PROGRAMME

Théorie

- Types d'appareils
- Composition
- Alimentation
- Contraintes physiques
- Vérifications et entretien
- Modalités de mise en œuvre et de déplacement
- Calcul d'autonomie
- Communication

Pratique

- Entraînement sur parcours
- Simulations d'accidents

INTERVENANT(S)

Formateur consultant expert dans son domaine.

ÉVALUATION

Auto-évaluation et/ou QCM pour évaluation des connaissances avant entrée en formation et évaluation des acquis en cours ou en fin de formation.

ATTRIBUTION FINALE

Attestation des acquis / Certificat de Réalisation